

*Le Commandant en Chef du Congo, J. D. Mobutu,
à l'Ambassadeur de Suisse à Léopoldville, A. Marcionelli¹*

DEMANDE DE BOURSE

Léopoldville, 21 septembre 1964

Le manque de personnel spécialisé dans la mécanique approfondie des appareils cryptographiques que connaît actuellement notre jeune armée m'oblige de solliciter auprès du Gouvernement Suisse l'octroi de six bourses, grâce auxquelles un groupe d'officiers et sous-officiers ayant des notions rudimentaires de cette branche seront sélectionnés pour suivre ce cours².

Je présume que votre pays est le seul qui puisse nous aider efficacement dans ce domaine, car tous les appareils «CRYPTO» que nous stockons actuellement sont d'origine suisse³.

Connaissant vous-même le rôle que joue le chiffrement dans les armées modernes, je vous demanderais d'étudier ma demande avec bienveillance et célérité.

1. *Lettre*: E 2200.147(-) 1986/117 vol. 11 (771.23.2).

2. *Sur la formation des chiffreurs militaires congolais cf. la notice de P. Cuénoud à A. R. Lindt du 4 août 1964, dodis.ch/31509 et la notice de P. E. Jaccaud du 21 octobre 1964, dodis.ch/31834.*

3. *Sur l'exportation d'appareils cryptographiques, notamment par l'entreprise Crypto SA, cf. la lettre de R. Probst à A. Kaech du 31 mars 1965, dodis.ch/31816; le PVCF N° 660 du 13 avril 1965, dodis.ch/31390; la lettre de P. Micheli à A. Kaech du 4 janvier 1965, dodis.ch/31321; la notice de C. Jagmetti du 3 novembre 1965, dodis.ch/31394; la lettre de O. Exchaquet à A. Kaech du 23 novembre 1965, dodis.ch/31392 et la lettre de P. Clerc à P. Micheli du 10 janvier 1966, dodis.ch/31393. Pour un aperçu de la problématique des exportations de matériel de guerre, cf. doc. 176, dodis.ch/31195.*



Confiant en votre bonne intervention, et en la générosité du Gouvernement Suisse à l'égard de notre jeune armée, je prie votre Excellence de bien vouloir agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma très haute considération⁴.

4. *Sur le coup d'Etat de J. D. Mobutu le 25 novembre 1965, cf. le rapport politique N° 7 du 26 novembre 1965 de A. Marcionelli, dodis.ch/31522; la lettre de F. Schnyder à la Division des affaires politiques du Département politique du 7 janvier 1966, dodis.ch/31519 et la notice de P. E. Jaccaud du 12 janvier 1966, dodis.ch/31520.*